

**ARRÊTÉ DEP-2024-016 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ACCUEIL**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers de l'accueil ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1er : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers de l'accueil pour la session 2024 pour les départements des Yvelines et de l'Essonne dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Laurence DIHAL, enseignante

Enseignants :

Madame Mélanie COMMUNIER-COSANI
Monsieur El Mehdi MENIAR

Madame Carine LEDAUPHIN
Madame Olivia TANASI

Professionnelles :

Madame Carine LEDAUPHIN
Madame Farida MERIMI

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER